



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

ACCUEIL – RELATION CLIENTS – USAGERS
COMMERCE
GESTION - ADMINISTRATION
LOGISTIQUE
TRANSPORT
VENTE
MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Session : 2017

Épreuve d'économie et droit

Durée : 2h30

Coefficient : 1

DOSSIER SUJET

Le sujet comprend deux parties.

Ce dossier comprend 11 pages numérotées de DS 1/11 à DS 11/11.

Les annexes dûment remplies sont à joindre à votre copie.

Les calculatrices ne sont pas admises lors de cette épreuve.

BARÈME

PARTIE I : ANALYSE DOCUMENTAIRE	/12 points
PARTIE II : CONDUITE DE L'ÉTUDE	/08 points
TOTAL DE L'ÉPREUVE :	/20 points

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 1/11

LE TÉLÉTRAVAIL DANS L'ENTREPRISE

Anol'Immo ★★★★★

Vous êtes en terminale Baccalauréat Professionnel et vous effectuez votre période de formation en milieu professionnel (PFMP) au siège social du groupe Anol'Immo, spécialisé dans la vente de biens immobiliers d'exception aux Antilles. Cette société, située au Lamentin en Martinique, possède quatre agences qui totalisent entre autres 23 commerciaux.

Votre responsable, M. JACQUET, vous demande dans le cadre de votre formation, d'effectuer une étude sur le télétravail car certains commerciaux ont exprimé le souhait d'opter pour cette forme d'organisation du travail.

Avant de prendre une décision, il voudrait avoir plus de précisions sur ce thème et vous confie la mission de réaliser un dossier d'étude afin de lui donner votre avis.

Vous êtes chargé(e) d'analyser le dossier documentaire afin d'aider M. JACQUET à réfléchir sur la possibilité de proposer à certains salariés le télétravail comme nouvelle organisation de travail.

Récapitulatif des documents et annexes :

Document 1	Et si vous passiez au télétravail ?	Page 4
Document 2	Le Tour de France du télétravail	Page 5
Document 3	Pourquoi les Français aiment le télétravail ?	Page 6
Document 4	Les télétravailleurs ne sont pas si heureux que ça	Page 7
Document 5	Sous haute surveillance	Page 8
Document 6	Quelles priorités ?	Page 8
 Annexe A	 Fiches d'analyse des documents 1 et 2 à compléter et à rendre avec la copie.	Page 9
Annexe B	Fiches d'analyse des documents 3 et 4 à compléter et à rendre avec la copie.	Page 10
Annexe C	Fiches d'analyse des documents 5 et 6 à compléter et à rendre avec la copie.	Page 11

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 2/11

PARTIE I : ANALYSE DOCUMENTAIRE

TRAVAIL À FAIRE :

- 1.1. Analyser les documents 1 à 4 en complétant les **annexes A et B (à rendre avec la copie)**.
- 1.2. **Sur votre copie**, et à l'aide de vos connaissances et des documents, expliciter
 - « Le télétravailleur a droit aux mêmes avantages que ceux qui travaillent dans les locaux de l'entreprise » (Document 1).
 - « Cette pratique reste cependant informelle et ponctuelle » (Document 2 encadré en pointillé).
- 1.3. Pour approfondir votre recherche, vous avez trouvé deux illustrations : les documents 5 et 6. Vous choisissez de n'en garder qu'une.
 À l'aide de l'annexe C (**à rendre avec la copie**), vous présenterez pourquoi vous retenez un document et pourquoi vous ne retenez pas l'autre.

PARTIE II : CONDUITE DE L'ÉTUDE

À l'aide de vos **connaissances, du travail effectué en première partie** et en veillant à illustrer vos propos avec des **situations vécues** au cours de vos différentes périodes de formation en milieu professionnel et de **vos observations du monde socio-économique**, rédiger une étude structurée qui doit permettre de répondre à la problématique :

Le télétravail peut-il être un mode de travail bénéfique pour l'organisation d'une entreprise ?

Pour cela, vous structurerez votre étude en respectant les 4 parties ci-dessous. Les points 2 et 3 devront faire l'objet d'un **écrit argumenté** de 15 lignes environ chacun.

- 1/ Présenter la problématique et expliciter ses concepts essentiels.
- 2/ Les enjeux du télétravail pour l'entreprise.
- 3/ Les avantages et les inconvénients pour les salariés.
- 4/ Présenter de manière synthétique et justifiée votre position personnelle sur la problématique.

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 3/11

ET SI VOUS PASSIEZ AU TÉLÉTRAVAIL ?

Par Thomas Pontillon - Publié le lundi 10 octobre 2016 à 6h15



Une concertation sur le télétravail démarre cette semaine dans le cadre de la loi travail. Objectif : mieux encadrer cette pratique encore assez méconnue.

Près de 4.000 métiers sont compatibles avec le télétravail © Maxppp / REMY PERRIN

Qu'est-ce que le télétravail ?

Vous êtes télétravailleur lorsque vous travaillez chez vous ou dans un bureau en dehors de votre entreprise. Autre condition indispensable : vous utilisez les technologies de l'information et de la communication (TIC). Un nom barbare pour parler d'ordinateur et d'internet. Autrement dit, une nounou qui garde chez elle des enfants n'est pas considérée comme du télétravail.

Un télétravailleur a-t-il un contrat de travail ?

Pas toujours. Vous n'en avez pas si vous êtes travailleur indépendant. En revanche, si vous êtes salarié d'une entreprise, votre contrat doit bien le stipuler. Le télétravail peut démarrer dès l'embauche ou se mettre en place plus tard. Il peut être partiel avec un emploi du temps qui varie entre le domicile et le bureau. En revanche, on ne peut pas se faire mettre à la porte si on refuse le télétravail. L'employeur cependant peut l'imposer en cas de circonstances exceptionnelles comme par exemple une menace d'épidémie ou une grève de grande ampleur dans les transports. Enfin, le télétravailleur a droit aux mêmes avantages que ceux qui travaillent dans les locaux de l'entreprise. L'employeur doit en revanche prendre en charge le coût lié à ce mode de travail (internet, logiciel, électricité, chauffage...)

Le télétravail, c'est aussi aux 35 heures ?

C'est le grand avantage du télétravail : le salarié peut organiser sa journée comme il veut. Mais le temps de travail est le même qu'en entreprise classique. Le salarié peut s'auto-déclarer ou l'employeur peut installer un logiciel de pointage sur l'ordinateur. Bref, si le télétravailleur prend beaucoup de pauses, le patron finira par le savoir !

Que va changer la loi travail ?

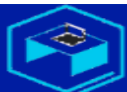
Une concertation sur le développement du télétravail est engagée cette semaine. Elle porte notamment sur l'évaluation de la charge de travail des salariés au forfait jour ou encore sur le repos hebdomadaire des télétravailleurs. Un guide des bonnes pratiques doit être créé. Il devra servir de document de référence lors de négociation d'une convention ou d'un accord d'entreprise. Enfin, avant la fin de l'année, un rapport sur l'adaptation juridique des notions de lieu, de charge et de temps de travail doit être remis.

Source : France-Inter - 10 octobre 2016

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 4/11

LE TOUR DE FRANCE DU TÉLÉTRAVAIL

Tour de France du Télétravail



Synthèse de la première enquête nationale sur le télétravail et les tiers-lieux, réalisée par LMBG Worklabs, Neo-nomade, Openscop et Zevillage.
www.tourdefranceduteletravail.fr

Les principaux freins

Avant : dirigeants d'entreprises n'ayant pas mis en place le télétravail

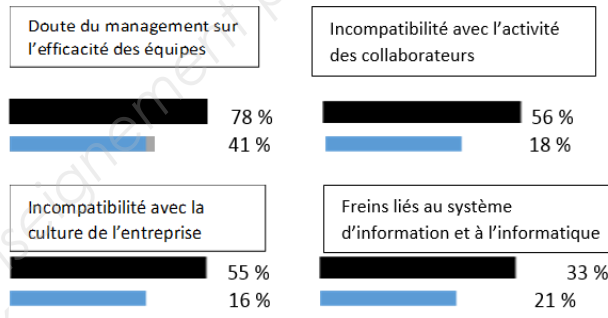
Après : dirigeants d'entreprises ayant mis en place le télétravail



16,7 % des Français télétravaillent*

* Ils travaillent plus d'une fois par semaine en dehors de leur bureau.

Ces télétravailleurs travaillent :

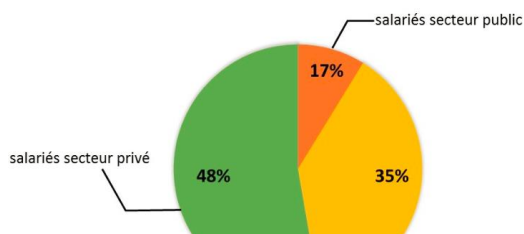


TELETRAVAILLEURS

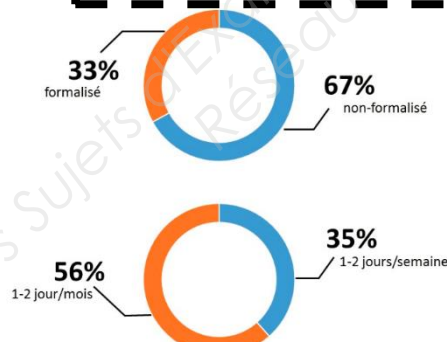


Le travail devient mobile et bouleverse les organisations

Le télétravail se développe. Parmi les 16,7% des français actifs qui télétravaillent (soit 4 270 000 français), on compte :



Cette pratique reste cependant informelle et ponctuelle



Des impacts positifs pour les télétravailleurs

	Positif	Négatif	Neutre
Efficacité et concentration	82%	12%	6%
Stress et fatigue	80%	15%	5%
Equilibre vie professionnelle/vie privée	70%	15%	15%
Lien renforcé avec l'entreprise	23%	48%	29%

Les attentes



De ceux qui ne télétravaillent pas encore.

73% aimeraient télétravailler

Mais plus de la moitié (53%) se heurte à un refus de leur hiérarchie

Source : www.tourdefranceduteletravail.fr - 2013

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 5/11

POURQUOI LES FRANÇAIS AIMENT LE TÉLÉTRAVAIL ?

Par Charlotte Darche - Publié le 10/05/2015 à 13:22

Pour 71% d'entre eux, le travail à distance est une véritable révolution que les entreprises françaises devraient s'empresse de développer, selon une première étude sur le sujet, publiée cette semaine.

Les Français préfèrent travailler chez eux. C'est ce que révèle le baromètre du télétravail 2015, réalisé par Zevillage et le cabinet Inférence, spécialiste dans l'analyse du langage. Durant les mois de février et mars derniers, 10.000 échanges entre les internautes ont été passés au peigne fin. « Flexibilité », « productivité », « équilibre », « créativité », « performance », ... sur Facebook et Twitter, les superlatifs employés par les internautes ne manquent pas. Pour 71% d'entre eux, le télétravail est une véritable révolution que les entreprises françaises devraient s'empresse de développer.

« *Nous ne sommes pas si loin de nos voisins européens et américains, la France compte environ 15% de salariés qui ont un contrat de télétravail.* » Daniel Ollivier, sociologue et auteur, raconte qu'il y a tout à gagner à développer le travail hors entreprise. Derrière ce concept de management, il y a des bénéfices tant pour les salariés que pour l'entreprise.

Le baromètre montre que le salarié gère souvent mieux son temps et sa vie personnelle. « *En plus il fait des économies en se déplaçant moins et a plus de flexibilité pour choisir son lieu d'habitation. Il n'est pas obligé d'habiter à deux pas de son entreprise* », explique Xavier de Mazenod, éditeur de Zevillage.net, le site de référence sur les nouvelles formes de travail.

Les témoignages des internautes vont majoritairement dans un sens : être dans son confort habituel, « *pouvoir s'adonner à des conduites scolaires ou à des cours de sport* » engendre une productivité accrue du travailleur. Cette liberté dans le travail permettrait même une heure de sommeil supplémentaire au quotidien.

Le principal challenge est là : « *Convaincre son supérieur que cette démarche ne remet pas en cause son pouvoir et ses prérogatives* », selon les mots de Daniel Ollivier. Il faut un management d'entreprise suffisamment mature pour encadrer ses salariés à distance. « *Le maître mot est la confiance réciproque. Et ça marche ! Chez Orange, ils sont depuis six mois 9000 télétravailleurs sur plus de 100.000 salariés. Au départ, l'entreprise avait limité le nombre de jours, mais en voyant que l'expérience était positive, la direction est devenue plus souple* », commente Xavier de Mazenod.

Source : www.lefigaro.fr/emploi/2015/05/10/09005-20150510ARTFIG00055-pourquoi-les-francais-aiment-le-teletravail.php

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 6/11

LES TÉLÉTRAVAILLEURS NE SONT PAS SI HEUREUX QUE ÇA

27/04/2016

Une majorité de Français veut faire du télétravail, tout particulièrement les cadres. Parce qu'ils n'y voient que des avantages. Pourtant, travailler de chez soi comporte des inconvénients, voire des risques.

6 Français sur 10 expriment le désir de travailler de chez eux. Les cadres, eux, sont même 7 sur 10, selon un sondage Odoxa. Ils n'y voient que des avantages, comme ne plus avoir d'envie de meurtre dans les transports le matin, mieux profiter de leur vie personnelle. Mais ils semblent avoir moins conscience des inconvénients, et même des risques du télétravail.

Actuellement en France, il n'y a que 17% de télétravailleurs. La majorité d'entre eux avoue souffrir d'isolement. Échanger avec leurs collègues leur manque. Et puis, outre les potins, les informations importantes, stratégiques, les annonces officielles de l'entreprise n'arrivent pas forcément jusqu'à eux.

Un risque pour sa carrière ?

En plus, leur carrière peut en souffrir. Parce que pour évoluer, il faut « *être connu dans sa société, être visible des chefs des différents services* », selon Sylvain Maquet, de Greenwich Consulting.

L'entreprise, de son côté, se montre encore assez frileuse. Souvent pour des questions de confiance. Certaines des réserves se justifient, et nuisent également au salarié, comme le manque de stimulation collective qui nuit à la créativité. Comme dit Sylvain Maquet, « *les meilleures idées se trouvent à la machine à café* ». C'est d'ailleurs la raison qu'avait donnée Marissa Mayer, tout juste nommée à la tête de Yahoo en 2013, pour interdire le télétravail.

Source : <http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/les-teletravailleurs-ne-sont-pas-si-heureux-que-cabr-970003.html>

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 7/11

SOUS HAUTE SURVEILLANCE...



Source : tcommemoi.wordpress.com

DOCUMENT 6

QUELLES PRIORITÉS ?



Source : setca.org

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 8/11

ANNEXE A

À compléter et à remettre avec la copie.

FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 1	
Source du document	
Date du document	
Titre du document	
Idées fortes	

FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 2	
Source du document	
Date du document	
Titre du document	
Idées fortes	

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 9/11

ANNEXE B

À compléter et à remettre avec la copie.

FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 3	
Source du document	
Date du document	
Titre du document	
Idées fortes	

FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 4	
Source du document	
Date du document	
Titre du document	
Idées fortes	

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 10/11

ANNEXE C

À compléter et à rendre avec la copie.

	Mettre une croix dans la case correspondante		Je justifie mon choix de manière rédigée
	Je retiens le document	Je ne retiens pas le document	
DOCUMENT 5			
DOCUMENT 6			

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	1706-ECODROI	Session 2017	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 11/11